

Description sommaire du projet de conservation au barachois de Malbaie par Conservation de la nature

Société privée, sans but lucratif, Conservation de la Nature a pour mission la sauvegarde du patrimoine naturel pour le bénéfice des générations présentes et futures. Grâce au concours de scientifiques, Conservation de la Nature travaille à la protection et à la gestion à long terme des derniers espaces sauvages en collaboration avec des partenaires locaux.

Conservation de la nature est présent au Barachois de Malbaie depuis 1998. Il a comme objectif de protéger les 10 km² de milieux humides exceptionnels comprenant des caractéristiques écologiques fragiles.

Pour atteindre cet objectif, l'implication de la population est indispensable et représente un enjeu de taille dans le contexte social et économique régional actuel. L'approche du développement durable est ainsi privilégiée.

Pour ce faire, Conservation de la Nature, le Club des ornithologues de la Gaspésie et la ville de Percé ont mis sur pied en 2005 un Comité de Concertation du Barachois de Malbaie (CCBM). Le CCBM regroupe les différents usagers du barachois (récréo-touristique, municipal et résidents), favorisant le dialogue ainsi que la participation de la communauté au projet.

Par la suite, un centre d'information ornithologique de Barachois (CIOB) fut inauguré à l'été 2006 afin de sensibiliser et d'éduquer la population et les visiteurs à un usage responsable du secteur. De plus, offrant une valeur ajoutée au secteur déjà reconnu sur le plan touristique, le CIOB par ces activités, permet de stimuler l'économie locale, tout en créant de l'emploi.

Ces actions illustrent donc de façon exemplaire la nécessité de stimuler l'intégration de la communauté et l'économie locale à des fins de protections de l'environnement.